

NOTICE DE PARTICIPATION AUX ARTS BOURBONNAIS

A retourner au plus tard le 30 juin 2023 à

Mme Marie-Alice MEYER 6, rue du Massif Central - 03200 VICHY

Accompagnée de votre règlement (16 €) à <u>l'ordre des</u> « Arts Bourbonnais ».

A REMPLIR IMPERATIVEMENT EN LETTRES CAPITALES

Je soussigné(e):		
NOM	PRENOM	
ADRESSE		
C.P VILLE	Tél :	
E-mail :		
Après avoir pris connaissance du règlement ci-joint , déclar Salon des Arts Bourbonnais.	re souscrire à ses obligations et demand	de à participer au
TITRE DES OEUVRES	INDIQUER:	PRIX
(Titres écrits <u>TRES</u> lisiblement)	DIMENSIONS & TECHNIQUE	(ENCADREMENT COMPRIS)
1		,
2 - <u>Châssis, Pastel, Aquarelles</u> <u>sans encadrement</u> :		
. 2 Tableaux - largeur mini 50 cm et maxi 100 cm / A	u-delà : <u>1</u> tableau 1,30 mètre maxi .	
3 - <u>Pour les sculptures</u> : indiquer la matière - Socles Perso. ☐ / Socles AB ☐ ou vitrine ☐ Nbre :		
Cette année encore, les prix figureront sur le catalogue. Les le signaler ici-même et mentionner "Réservé".	personnes désirant ne pas vendre leur	s œuvres doivent
<u>Catalogue</u> : Autorisez-vous les Arts bourbonnais à indiquer votre numéro	o de téléphone sur le catalogue ? Oui	□ Non □
<u>Permanence</u> : Il est impératif d'envisager une permanence pendant le mois	s d'exposition, vous serez sollicité début	fin août.
Fait à le	Signature :	
<u>ATTENTION</u> :		
- La « Notice de Participation » ne comportant pas le règlement de la participation à l'exposition (16 €/personne) et l'adhésion (16 €/pers, si celle-ci n'a pas déjà été réglée), ne sera pas prise en compte et aucune réclamation ne sera admise. Merci de votre compréhension.		

Cette année, l'exposition étant en septembre-octobre, il est très difficile de prévoir si longtemps à l'avance si on assistera au repas amical prévu comme chaque année, après le vernissage à 20 H . L'imprimé de réservation pour le dîner vous sera adressé ultérieurement, vers le 30 août 2023.